

**BFA Belgian Confederation of Anglers**

**26/04/2025**

Les Mélèzes, 33

1160 ITTRE

NE : 0407.749.891

BNP Paribas : BE 66 0018 0562 0543

---

**OBJET : Procès-verbal de l'Assemblée Générale BFA du 26/04/2025**

---

**PRÉSENTS :**

Jean Marie Luyckx, Frans Schoubben, Kim De Page, Raphaël Gierckens, Jean Luc Rollin, Ignace Roels, Samuel Bernard, Daniel Mailleur, Freddy Schallenberg, Mady Marcq, Dominique Piergentili

**EXCUSÉS :**

William Buddaert, Gino Beels, Serge Bouvier, Gunther Luckx, Jurgen Maenhoudt

**Secrétaire de séance :** Ignace Roels

---

**ORDRE DU JOUR**

**Mot de bienvenue**

Le président, M. Jean Marie Luyckx, ouvre la séance à 10h00 à la cafétéria de "Les Étangs de Coercq" à 1480 Tubize.

---

**Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27/04/2024**

Aucune remarque ; le procès-verbal est approuvé.

---

**Contrôle des différentes caisses**

**• Jeunesse :**

La caisse Jeunesse est présentée. Dominique et Mady effectuent un contrôle et constatent que Jurgen a facturé des frais pour l'entraîneur adjoint à hauteur de 1149,33 euros. Kim signale que Jurgen ne participe plus régulièrement aux réunions et qu'il n'était probablement pas informé. Dominique enverra un email à Jurgen pour l'en informer.

**• BVRC :**

Koen Kerkhove détient encore 622 euros en caisse. Il estime ne pas être obligé de transférer cette somme à la nouvelle organisation du Streetfishing. Du côté néerlandophone, aucun candidat ne s'est présenté. Ignace fera une nouvelle démarche concernant la caisse. Jean Luc Rollin est candidat pour devenir entraîneur national ; sa candidature est acceptée.

- **Entre-temps, Ignace a pris contact avec Koen Kerkchove le 27/04/2025.**  
**Koen indique que le BVRC est une association de fait avec un règlement interne.**  
**Selon ce règlement, en cas de dissolution de l'association, les fonds doivent être répartis entre les membres.**  
**Toutefois, Koen est disposé à avoir une discussion à ce sujet avec Jean Luc.**
- **Caisse des Championnats de Belgique :**  
Ronny a transféré les fonds sur le compte du CCCV avant de les transférer sur celui des Championnats de Belgique (BK). Ce n'était pas la procédure correcte.
- Ronny a fait verser les frais d'inscription sur le compte du CCCV, car la caisse du Championnat de Belgique (BK) n'avait pas encore été transférée de Mady à Ronny. Par la suite, les fonds ont bien été versés sur la caisse du BK.  
Compte BK : BE 27 9734 8494 5773 — Solde : 8648,50 euros.

Il est proposé d'utiliser une partie de ces fonds pour l'achat d'équipements pour les équipes internationales. L'augmentation du droit d'inscription aux BK généreraient également un bénéfice supplémentaire destiné à l'achat des équipements.

Les équipements seront uniquement destinés aux capitaines et vice-capitaines ; les autres accompagnateurs devront acheter leur propre équipement.

Décision : augmentation du droit d'inscription aux BK de 5 euros.

Contributions décidées :

- BFA/BK : 5000 euros
- LFPS : 1500 euros
- CCCV : 1500 euros

Achat des trophées pour tous les BK : coût total de 2100 euros (voir pièce jointe). Jean Marie Luyckx prendra en charge cet achat.

- **Caisse BFA :**  
Montant en caisse : 4024,57 euros. Le solde est approuvé par Kim et Dominique.

---

## Championnats de Belgique 2025

- Carp fishing en duo, Jeunesse, Pêche adaptée (handisport), Feeder, Vétérans, Masters, et Interclubs pêche au coup : tous les canevas sont en ordre.
- Reste à finaliser : BK Dames et Individuel (Daniel Mailleur, Canal Albert à Hermalle).

Jean Marie enverra également le canevas pour l'Interclubs feeder.

Proposition : utilisation de 0,75 kg de vers de vase aux BK. Jean Marie confirmara ultérieurement.

Carp fishing à la grande canne : en cours de finalisation après la réunion CCCV du 29/04/2025.

**Streetfishing** : détails à transmettre par email.

---

## Achat des trophées

Conformément aux décisions précédentes, le président Jean Marie Luyckx procédera à l'achat.

---

## Compte-rendu de la réunion FIPSED

Notre président a été élu membre de la commission technique.

Sur 9 candidats, 8 ont été retenus.

M. Matteoli a été réélu président.

---

## Calendrier des Championnats du Monde 2026 :

- 18-19 avril : Feeder en Italie
- 23-24 mai : Freestyle Method en Hongrie
- 5-6 juin : Vétérans en Croatie et Carnassiers en Mongolie
- 20-21 juin : Championnat d'Europe en Irlande
- 18-19 juillet : Championnat du Monde des Clubs en Finlande
- 7-8 août : U15, U20, U25 en France
- 21-22 août : Dames en Espagne
- 5-6 septembre : Championnat du Monde au Portugal
- 6-19 septembre : Carpe en Macédoine
- 26-27 septembre : Feeder Clubs en Croatie

## Inscriptions :

Toutes les inscriptions devront être effectuées en ligne, en indiquant :

Nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone et email.

Les entraîneurs doivent toujours remplir un formulaire annexe.

---

## Nomination des entraîneurs

- Streetfishing : Jean Luc Rollin
  - Trout Area : Julien Adam
- 

## Participation aux compétitions internationales

- **Carpe en duo :**

Organisé à Bernissart. Raphaël regrette que l'organisation en Flandre ait échoué faute d'autorisation des Paalse Plassen.

- **Streetfishing BK :**

Compétitions prévues à Seneffe et Bernissart. Ces manches compteront pour la sélection nationale.

- **Feeder Team Belgique :**

La Belgique a remporté le match international contre les Pays-Bas et l'Allemagne.

Les Anglais proposent que la Northern European Feedercup ait lieu chaque année à Geistingen. Walter a donné son accord, car cela génère des fonds pour l'équipe feeder.

- **Masters Feeder :**

Participation à Mérida, résultats modestes.

- **Pêcheurs à mobilité réduite :**

Dominique signale la volonté de constituer à nouveau une équipe compétitive. Jef Mast est indisponible, remplacé par Pascal Desmul.

---

## **Remboursement des avances**

- BFA 6/9/2024 : 4024,57 euros
- BFA 6/2/2025 : 2001,19 euros

Paiements effectués pour Frans Schoubben : 1056,94 euros et 966,44 euros.

Pour l'équipe dames, un montant de 6544,91 euros doit être remboursé.

Gino Beels ne peut pas rembourser l'entièreté d'un coup ; un accord de paiement sera conclu avec le président.

Le compte "Haut Niveau" (ADEPS) sert de réserve pour soutenir les compétitions internationales et pour imprévus.

---

## **Divers**

- Une facture destinée à Jurgen Maenhoudt est remise et devra être payée.

- Discussion concernant les subventions :

Sportvisserij Vlaanderen verse 1200 euros par équipe, quel que soit le nombre de néerlandophones ou francophones. ADEPS verse 250 euros par pêcheur wallon.

- Suggestion d'instaurer des dates fixes pour la Coupe de Wallonie et le Championnat de Flandre : jugé impossible en raison du calendrier des Championnats du Monde.

- **Coordonnées bancaires :**

BFA : BE 77 1030 9833 6042

Handipeche : BE 24 1030 9833 5638

- **Carpe à la grande canne :**

La LFPS demande plus de places. La demande a été faite et sera relancée mardi.

---

La séance est levée à 15h00.

Pour le procès-verbal,  
Ignace Roels